

Distr.
GENERALE

A/CONF.162/5
20 avril 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Genève, 19 avril 1993
Point 3 de l'ordre du jour

REGLEMENT INTERIEUR DE LA CONFERENCE

Note du secrétariat de la CNUCED

A sa 1re séance plénière, le 19 avril 1993, la Conférence a adopté le règlement intérieur provisoire figurant dans le document A/CONF.162/2, avec les modifications suivantes :

Page 1, article 3 (Communication des pouvoirs) :

Supprimer la deuxième phrase.

Page 9, article 29 (Propositions de base) :

Remplacer (A/CONF.162/3) par (A/CONF.162/4)
